



RUE AUX ENFANTS

TRAVAUX RUE COYSEVOX

Au programme des travaux :

- ⚠ Retrait du marquage au sol ;
- ⚠ Pose de barrières pivotantes ;
- ⚠ Création de stationnement vélos ;
- ⚠ Mise en œuvre de la nouvelle signalisation « zone piétonne ».

Du 12 au 16 octobre 2026

- ⚠ Changement de signalisation ;
- ⚠ Pose des barrières pivotantes (sans cadenas).

Du 14 au 23 octobre 2026

- ⚠ Pose des arceaux vélos :
 - Rue Coysevox : aux n°s 14 (8 arceaux), 18 (12 arceaux) et 25-26 (5 + 5 arceaux) ;
 - Rue Lamarck : au n° 133 (4 arceaux).

Les impacts :

- ⚠ Suppression définitive de tout le stationnement ;
- ⚠ Report des places réservées aux personnes en situation de handicap rue Joseph de Maistre :
 - 1 emplacement au n° 39 et rue Lamarck ;
 - 2 emplacements aux n°s 131 et 135 ;
- ⚠ L'accès des véhicules de secours sera maintenu ;
- ⚠ La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

QUOI ?

CRÉATION D'UNE RUE AUX ENFANTS

QUAND ?

DU 12 AU 23 OCTOBRE 2026

OÙ ?

RUE COYSEVOX, ENTRE LA RUE LAMARCK ET LA RUE MARCADET

POUR EN SAVOIR +

SUR [PARIS.FR/CHANTIERS](https://paris.fr/chantiers) ET AU 3975*

*COÛT D'UN APPEL LOCAL



RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE
ET DES DÉPLACEMENTS
TÉL. 01 43 18 51 00

ENTREPRISES

EUROVIA / AXIMUM